Consignes pour le centre d'examen

Déroulement de l'épreuve en deux temps.

Partie A

- Etude en salle d'une durée maximale de 2 heures.
 - donner le dossier aux candidats
 - le candidat doit rendre <u>seulement</u> les documents DR1, DR2, et DR3 en sortant de la salle.

Partie B et C

- préfabrication à l'atelier d'une durée de 10 heures selon le dispositif constructif <u>imposé</u>.
 - donner au candidat la feuille « principe de coffrage imposé »
 - donner au candidat la feuille « principe de stabilisation du coffrage »
 - donner la fiche de débit de coffrage DR4, que le candidat devra compléter.
 - Après l'épreuve la fiche DR4 sera agrafée avec les documents DR1, DR2, DR3.

Important

 Au cours de l'épreuve les membres du jury évalueront le châssis d'armature et le façonnage des boucles de levage <u>avant la mise en place du châssis</u> <u>d'armature dans le coffrage.</u>